



COMMUNE DE SAINT-EVARZEC

TRANSPORTS SCOLAIRES 2020/2021 PREINSCRIPTION DES ELEVES DE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

La commune de Saint-Evarzec a décidé d'instaurer une période de préinscription au service des transports scolaires pour l'année scolaire 2020/2021.

Elle permettra à la municipalité de connaître le nombre d'élèves susceptibles d'utiliser ce mode de transport collectif pour effectuer les allers-retours quotidiens vers les établissements scolaires maternelle et élémentaire de la commune.

Cette préinscription se déroulera du lundi 29 juin au mercredi 8 juillet 2020 à 12 heures.

Vous trouverez au verso de cette feuille une fiche de préinscription à compléter et à retourner, avant la date de clôture du recensement à la Mairie, 2 place de la Mairie 29170 SAINT-EVARZEC.

Il est rappelé que l'inscription au transport scolaire implique l'engagement d'utiliser ce service, toute l'année, matin et soir et 4 jours par semaine. En cas de manquement à cette obligation, la commune se réserve le droit d'attribuer les places à une autre famille.

La Commune attire l'attention des familles sur la préinscription des élèves de moins de 3 ans à ce service. Ces demandes seront étudiées au cas par cas par le service transport de la Région Bretagne sous forme de dérogation.

Le service transport scolaire vous confirmera le 17 juillet 2020, l'inscription de votre (vos) enfant (s) pour l'année 2020/2021.

A Saint-Evarzec, le 26 juin 2020

***L'Adjoint au Maire chargé des affaires
scolaires, des structures d'accueil
et de la culture,
Etienne CHEREAU***